RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture
et de la souveraineté alimentaire

Arrêté du 30 JUIN 2023

portant nomination au Conseil Supérieur d'Orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire

NOR : AGRT2314720A

Le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment les articles L. 611-1 et D. 611-1 ;

Vu l'arrêté du 10 mai 2022 portant nomination au Conseil Supérieur d'Orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire modifié,

Arrête :

Article 1er

Conformément à l'article D. 611-1 du code rural et de la pêche maritime, sur proposition des organismes concernés, sont nommées membres du Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire, en tant que représentantes d'organisations syndicales d'exploitants agricoles à vocation générale :

Mme Laurence MARANDOLA, en remplacement de M. Nicolas GIROD (Confédération Paysanne) ;

Mme Véronique LE FLOC'H, en remplacement de M. Bernard LANNES (Coordination Rurale).

En application du II de l'article D. 611-1 susmentionné, leur mandat prendra fin à la date fixée par l'arrêté du 10 mai 2022 susvisé.

Article 2

Cet arrêté sera publié au Bulletin officiel du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire.

Fait le 30 JUIN 2023

Marc FESNEAU